



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 9 décembre 2025 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Site visé par la demande : Lots 4 686 370 à 4 686 372, 4 686 374 et 4 686 375 du cadastre du Québec, en voie de remplacement pour les lots 6 674 194, 6 674 195 et 6 674 198.

Nature et effet de la demande :

Cette demande de dérogation mineure vise une opération cadastrale dont le rapport espace bâti/terrain (R.B.T.) minimal des lots 4 686 370 à 4 686 372, 4 686 374 et 4 686 375 est non-conforme à la grille des usages et normes applicables de la zone H-210.

La dérogation demandée vise à autoriser un R.B.T. minimal de 11,97 % au lieu des 20 % prévus à la grille des usages et normes applicable, du règlement de zonage numéro 901 en vigueur.

Le tout, selon le plan projet de lotissement préparé par Jérôme Sirois-Charron, daté du 6 octobre 2025.

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant avant le début de la séance le formulaire « questions du public » disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : <https://ville.delson qc ca/la-ville/vie-democratique/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/questions-du-public/>.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique greffe@ville.delson qc ca ou par courrier déposé à l'hôtel de ville. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 20 novembre 2025.

Me Luc Drouin
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier